

## Concours de recrutement des doctorants sur les allocations doctorales de l'ED Galilée

### Campagne 2019

Conformément au règlement intérieur de l'ED, la procédure concernant l'attribution des allocations doctorales de l'ED Galilée, campagne 2019, se décompose comme suit :

#### **1<sup>ère</sup> phase : Remontée des sujets de thèse, visés par la direction du laboratoire, à l'école doctorale pour affichage sur le site de l'ED.**

- Les sujets proposés doivent être rédigés, en français ou en anglais, sur une page et indiquer le nom du laboratoire, le nom du directeur<sup>1</sup> de thèse et ses coordonnées.
- Les sujets de thèse doivent être envoyés par mail à la direction l'ED ([directeur-ecoledoc-galilee@univ-paris13.fr](mailto:directeur-ecoledoc-galilee@univ-paris13.fr)) sous couvert de la direction du laboratoire selon l'une des 2 procédures suivantes : (i) envoi du sujet par le directeur du laboratoire ou (ii) envoi du sujet par le directeur de thèse avec en copie le directeur du laboratoire.
- Les sujets proposés sont affichés sur le [site de l'ED](#). Les laboratoires doivent également en faire une large diffusion nationale et internationale via leur(s) réseau(x) de diffusion.
- **Date limite de réception des sujets : vendredi 17 mai 2019**

#### **2<sup>ème</sup> phase : Dépôt et validation des dossiers de candidature des candidats retenus par les laboratoires en vue de leur audition.**

- A la suite d'une procédure de sélection interne à chaque laboratoire, les candidats sélectionnés en vue de leur audition déposent leur dossier de candidature sur la plateforme numérique des doctorants.
- Pour cela, le candidat sous couvert du directeur de thèse et de la direction du laboratoire (en copie du mail) sollicite par mail le secrétariat de l'ED ([ecole-doctorale.galilee@univ-paris13.fr](mailto:ecole-doctorale.galilee@univ-paris13.fr)) pour l'ouverture d'un dossier en fournissant les informations suivantes :

- Nom du candidat (préciser Madame ou Monsieur)
- Prénom du candidat
- Email du candidat
- Date de naissance du candidat
- Laboratoire d'accueil à Paris 13
- [Discipline de doctorat](#)
- Titre du sujet de thèse (en lien avec l'un des sujets précédemment envoyé)
- Financement : Indiquer « candidature à une allocation doctorale »

En retour, le candidat reçoit par mail un identifiant et un mot de passe lui permettant d'accéder à la plateforme numérique.

- Afin de compléter le dossier en ligne, le candidat et le directeur de thèse doivent suivre les instructions suivantes :

- Page Identité du doctorant \onglet Pièces à fournir \relevé de note du Master : si Master 2 en cours, déposer le relevé de note du 1<sup>er</sup> semestre du M2
- Page Identité du doctorant \onglet Pièces à fournir \diplôme universitaire : si Master 2 en cours, ne pas déposer de document mais indiquer dans le CV la date prévisionnelle d'obtention du Master 2

---

<sup>1</sup> L'utilisation du genre masculin est purement formelle et indique aussi bien le genre féminin que masculin

- Page Candidature au doctorat \onglet inscription : **cocher la case « Candidature dans le cadre du concours de l'ED »**
- Page Candidature au doctorat \onglet financement : cocher la case « Contrat doctoral Paris 13 »
- Page Candidature au doctorat \onglet projet doctoral : remplir **uniquement** les 4 champs suivants : « Pertinence scientifique du projet de recherche doctoral », « Adéquation avec les thématiques/axes du laboratoire », « Adéquation du projet au domaine de recherche du ou des directeurs de thèse », « Nombre de doctorants encadrés par le directeur de thèse » (et éventuellement celui pour le co-directeur). Se reporter au [règlement intérieur](#) de l'ED pour connaître le taux maximum d'encadrement autorisé par l'ED.
- Page candidature au doctorat \onglet pièces à fournir : ne déposer que le fichier pdf du projet de thèse. Celui-ci doit correspondre en grande partie à l'un des sujets précédemment envoyés.

- Le dossier doit ensuite être validé successivement par le candidat, le directeur de thèse et le directeur de laboratoire

- **Date limite de validation des dossiers : mercredi 29 mai 2019**

**3<sup>ème</sup> phase : Examen par l'ED de la recevabilité administrative des dossiers de candidature**

**4<sup>ème</sup> phase : Audition des candidats devant un jury présidé par la direction de l'ED**

Le calendrier est le suivant :

- Jury Mathématiques (LAGA) : **lundi 17 juin 2019**
- Jury Informatique, Traitement de l'information (LIPN-L2TI) : **mercredi 12 juin 2019**
- Jury Physique, Matériaux, Sciences de l'ingénieur (LPL-LSPM) : **vendredi 21 juin 2019**
- Jury Sciences de la vie et aux interfaces avec le vivant, Santé, Médecine, Ethologie (pôle Biomédical) : **jeudi 20 juin 2019**

**5<sup>ème</sup> et dernière phase :**

**Mercredi 3 juillet 2019** (matin) : conseil de l'ED et décision sur l'attribution des allocations doctorales aux candidats auditionnés.

Pour plus d'informations sur l'organisation des jurys :

- Jury LAGA : Francis Nier ([nier@math.univ-paris13.fr](mailto:nier@math.univ-paris13.fr))
- Jury LIPN-L2TI : Roberto Wolfler Calvo (LIPN, [wolfler@lipn.univ-paris13.fr](mailto:wolfler@lipn.univ-paris13.fr)) et Anissa Mokraoui (L2TI, [anissa.mokraoui@univ-paris13.fr](mailto:anissa.mokraoui@univ-paris13.fr))
- Jury LPL-LSPM : Khaled Hassouni ([khaled.hassouni@lspm.cnrs.fr](mailto:khaled.hassouni@lspm.cnrs.fr))
- Jury pôle Biomédical : Marie-Christophe Boissier ([marie-christophe.boissier@aphp.fr](mailto:marie-christophe.boissier@aphp.fr))